

**MAIRIE
de TORCY**

PERMIS DE CONSTRUIRE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 10/03/2023 et complétée le 28/04/2023

N° PC 071 540 23 M0002

Par :	COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT-MONTCEAU représenté(e) par Monsieur MARTI David
Demeurant à :	Château de la Verrerie 71200 LE CREUSOT
Sur un terrain sis à :	Rue du Bois Morey 71210 TORCY 540 AK 135 20686 m ²
Nature des Travaux :	Construction d'un bâtiment regroupant les locaux de dons et REP sur le site de la déchetterie

Surface de plancher créée: 84m²
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le17 JUIL. 2023.....

et publié, affiché ou
notifié le20 JUIL. 2023.....

LE MAIRE, Philippe PIGEAD



Le Maire de la Ville de TORCY

Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Code de l'Environnement,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,
Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,
Vu la demande de permis de construire susvisée,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Le présent permis de construire est **ACCORDE**.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt : 10 MARS 2023

TORCY, le 13 JUIL. 2023

Le Maire,



Philippe PIGEAD

Information : Le projet ne vaut pas accord au titre des autres réglementations en vigueur, et notamment celle qui concerne les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).